

Identification du requérant

Prénom	Nom	
Adresse du domicile		
Ville	Code postal	
Téléphone au domicile	Bureau	Cellulaire
Adresse courriel		

Renseignements concernant l'événement

Date	Heure
Lieu	

Description de l'événement et des dommages¹

Montant réclamé² *Veuillez joindre vos pièces justificatives.*

Montant réclamé (si disponible)

Signature

Signé à	Date
Signature	

Le présent formulaire doit être expédié à l'adresse suivante :

**Madame Gemma Vibert, Greffière
137, route 132 Ouest, C.P. 99
Percé (Québec), G0C 2L0**

¹ Veuillez joindre la description de l'événement et des dommages en annexe, si le nombre de lignes est insuffisant.

² Dans le cas de dommages matériels, vous devez transmettre votre réclamation dans les quinze (15) jours même si vous ignorez le montant de vos dommages ou que vous attendez une facture ou une évaluation. S'il y a lieu, indiquez que vous ferez suivre le montant réclamé ultérieurement.